

figable auteur. Stimulé par ces flatteuses distinctions, M. Ebrard a cru qu'il pouvait faire mieux encore, il a continué ses recherches, vu de plus près, étudié plus longuement et son opuscule refondu est devenu un bon et savant ouvrage utile à ceux qui savent et indispensable à ceux qui veulent savoir. La sangsue, et qu'on nous pardonne cette note sur un livre de médecine, a été étudiée sous toutes ses faces, toutes les époques de son existence, dans toutes ses variétés, ses espèces et sous tous les climats. Description, classification, nutrition, reproduction, croissance, rien n'a été omis et l'auteur a su donner à cet ensemble un intérêt que nous étions loin de soupçonner. Des planches habilement coloriées ajoutent à la clarté du texte. Leur exécution fait honneur à M. Jogues, peintre de fleurs à Lyon.

*Aperçu sur les variations du costume militaire dans l'antiquité et au moyen âge*, par André Steyert, publié aux frais de M. N. Yemeniz. Lyon, Louis Perrin, 1857 in-8. fig. Cette curieuse brochure a été tirée à petit nombre et n'a pas été mise en vente. Beaucoup de science en peu de pages, vingt-six figures fort bien faites et presque toutes tirées de monuments ou de manuscrits lyonnais, feront rechercher avec empressement, habiller avec luxe et conserver avec soin cet opuscule qui vaudra de l'estime à l'auteur et de la reconnaissance à son généreux éditeur.

*L'Eglise de Brou et la devise de Marguerite d'Autriche, poésies précédées de documents inédits*, par Philibert Le Duc. Bourg en Bresse. imp. de Milliet-Bottier, 1857 in-12. Ce titre ne dit pas tout ce que donne cet opuscule. Les documents inédits tendent à établir que ce fut à Thomas Riboud, un des hommes les plus honorables que le département de l'Ain ait produits, qu'on doit et non à Lalande, la fondation de la Société d'Emulation de Bourg, à lui encore, et non au général de la Poype, la conservation de l'Eglise de Brou menacée d'une honteuse démolition par les patriotes de Bourg. Nous croyons, comme M. Philibert Le Duc, que les démarches actives de son aïeul ont mis sous la sauvegarde de la loi le riche et précieux tombeau de Marguerite, mais il n'en est pas moins vrai, à notre avis, que, sans la présence